



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

NOM DE L'ÉCOLE : St-Luc	ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	DATE :		NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :		
				165		Simon Lebel		
				FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :		
				88	77	Simon Lebel		

OBJECTIF :

Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) à l'orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire pour les élèves.

NOM DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :

Personnel de l'école ainsi que la direction

NOTRE SITUATION

NOS FORCES :

- Implication et engagement du personnel
- Collaboration et implication des professionnels
- Collaboration et implication des parents et du milieu
- Empathie des élèves envers les autres
- Sentiment d'écoute des élèves ; ils peuvent parler à un adulte s'ils en ressentent le besoin
- Climat dynamique, harmonieux et collaboratif de l'école
- Valeur centrale de notre code de vie : le pardon et le geste de réparation
- Notre projet particulier et inclusif, Santé globale, qui permet aux élèves de vivre des activités à saveur de coopération et de vivre-ensemble

NOS PRIORITÉS D'ACTION :

- Améliorer les résultats du sondage concernant l'intimidation et la violence de novembre :
 - 15 élèves interrogés ne se sentent pas ou parfois en sécurité ()
 - 19 élèves interrogés subissent de la violence physique régulièrement (P 12, S 6, T 1)
 - 22 élèves interrogés subissent de la violence verbale régulièrement (P 16, S 5, T 1)
 - 19 élèves interrogés subissent de la violence sociale régulièrement (P 15, S 4)
 - 1 élève interrogé subit de la violence électronique régulièrement (P 1)
 - 12 élèves interrogés subissent de la violence à caractère sexuel régulièrement (P 7, S 3, T 2)
- Diminuer les comportements de violence et d'intimidation sur la cour de récréation
- Surveillance du midi active et efficace
- Outiller les élèves face aux situations d'intimidation et de violence (briser le silence)
- Augmenter la dénonciation des situations de violence et d'intimidation auprès des adultes
- Proposer des activités au cours desquelles les élèves peuvent développer leur compétence à communiquer et à collaborer
- Compréhension commune du code de vie.
- Application cohérente et rigoureuse du code de vie par tous les intervenants

<ul style="list-style-type: none"> • Passation du questionnaire sur l'intimidation et la violence (4^e à 6^e année) en novembre et en mai afin de dégager un portrait de notre école • Offrir de la formation aux élèves de 4^e à 6^e année via l'organisme Bulle et Baluchon de Sherbrooke • Application systématique du « geste de réparation » lors des manquements au code de vie (passeport). • Faire en sorte que le climat de l'école soit l'affaire de tous en discutant formellement et informellement des différents problèmes survenus. Intervenir promptement afin d'éviter que les conflits mineurs deviennent majeurs • Développer concrètement des compétences à travailler en équipe et à communiquer à travers : <ul style="list-style-type: none"> - notre programme quotidien de sport et de plein air (santé globale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les élèves à risque (intimidateurs et intimidés) • Assurer un suivi des dénonciations auprès des élèves • Former et accompagner le personnel de surveillance (importance de leur rôle, encadrement et surveillance active, organisation des jeux et supervision) Formation 3 février 2023 • Promouvoir les bonnes habiletés sociales auprès des élèves • Mise en place de conseils de coopération dans certaines classes (adapté pour les petits) • Système d'entraide à travers un jumelage des différents groupes (grands vs petits) • L'interdiction des appareils électroniques
--	---

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école • Diffuser et faire connaître le code de vie de l'école • Transmettre aux parents des documents en lien avec la violence et l'intimidation (code de vie et protocole pour contrer la violence et l'intimidation) • Communiquer régulièrement avec les parents et offrir un soutien au besoin • Ouverture à faire participer les parents à la vie de l'école. • Offrir de la formation aux parents via l'organisme Bulle et Baluchon de Sherbrooke. • Rendre disponible la fiche de signalement pour les parents • Rendre disponible l'aide-mémoire pour différencier les cas d'intimidation des cas de conflit • Rendre disponible l'aide-mémoire pour les parents d'élèves victimes, témoins ou intimidateur • Rendre disponible le protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence 	
--	--

De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence, merci d'en prendre connaissance.

Vous y retrouverez :

- Quoi faire pour signaler un acte d'intimidation ou de violence ou pour formuler une plainte.
- Les actions qui pourront être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne.
- De quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions qui pourraient s'appliquer.
- Le suivi qui sera donné aux signalements.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.